



Communiqué de presse

27/04/2011

Modernisation du dialogue social : la CGPME refuse de cautionner une nouvelle tentative d'immixtion dans la gestion des TPE /PME

Lors de la délibération sur la modernisation du dialogue social qui s'est tenue le 26 avril, les partenaires sociaux ont abordé les attributions des instances représentatives du personnel (IRP) au regard de la création de la valeur ajoutée et de l'affectation des résultats de l'entreprise.

Dans ce cadre, ils ont convenu d'évoquer notamment la « rémunération des dirigeants », sans être en mesure de limiter les échanges aux seuls dirigeants des grandes entreprises. A ce stade, les dirigeants de TPE/PME sont tous potentiellement concernés par de nouvelles obligations.

La CGPME n'a pas souhaité s'associer à une discussion dont l'objet même n'est pas du ressort des partenaires sociaux dès lors qu'au-delà des obligations d'informations déjà existantes, on cherche à s'immiscer dans la gestion même de l'entreprise.

La Confédération des PME considère qu'il est temps de cesser de remettre en cause la liberté de gestion du chef d'entreprise qui, faut-il le rappeler, assume seul les risques.